



Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 6 octobre 2015

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu précédent.
 2. Bilan du forum des associations (rapide bilan par section)
 3. Bilan du raid
 4. Déroulement de la fête de la laïcité le 9 décembre (à Château-Thébaud avec la plantation de l'arbre de la Laïcité organisé par les DDEN et la fête des 110 ans de la loi 1905 organisée par la FAI 44)
 5. Fête de l'Amicale Laïque
 6. Position de l'Amicale Laïque par rapport à l'accueil d'une famille de migrant sur notre commune
 7. Organisation de la conférence débat du 13 octobre sur la parentalité
 8. Questions diverses
- Participation des membres de Mission Verte et du jardin de Koko à un colloque ayant pour thème la communication auprès des habitants sur la diminution des pesticides
- Invitation à l'inauguration de la foire commerciale du 17 octobre à 11h.
Prévoyez vos chéquiers pour ceux qui ne seraient pas encore à jour de leur cotisation.

1 Approbation du compte-rendu précédent :

Trois petites corrections au compte-rendu sont demandées. Elles concernent les questions diverses.

Il convient de lire Mme Bousard au lieu de Mme Besson comme intervenante de la conférence sur la parentalité.

« Les réunions de classe auront lieu du 14 au 18 septembre » est à corriger en Les réunions de classe auront lieu du 14 au 28 septembre.

Enfin, plus que son « soutien, » le Conseil d'Administration a donné son accord pour une subvention de 1000€ accordé à la Coopérative scolaire sur le projet Danse des Maternelles.

2 Bilan du forum des associations :

La section multi sport est mise en sommeil car le nombre d'adhérents était insuffisant.

Le badminton adulte compte une vingtaine de personnes, le Badminton jeunes : 15.

Canoë : 8 nouveaux jeunes et 1 adulte.

VTrail : une vingtaine de personnes dont 3 nouvelles adhésions.

Randonnée : 14 inscriptions sont attendues

Eveil au sport et Ecole de sport: L'effectif est au complet (11+15 enfants)

Informatique : 2 groupes, 1 de 9 et l'autre de 8, 1 personne sur liste d'attente.

Yoga : 19 personnes, d'autres inscriptions sont en cours

Billard : une vingtaine de personnes.

Roller : Le créneau est complet (30 personnes) et il y a une liste d'attente pour 2016.

Dessin enfant : Les 2 créneaux de 10 sont complets.

3 Bilan du Raid :

Bilan positif à tous les points de vue (participation des sportifs, implication des bénévoles, météo,...) y compris financièrement. Reconduction pour l'an prochain les 10 et 11 septembre. Nouveau défi jeunes prévu ainsi que le raid Familles. Nouveauté : un trail en semi-nocturne, le samedi soir (projet étudié avec Nicolas Leroy et la classe de Terminale de Briacé)

4 Déroulement de la fête de la laïcité :

A l'initiative des DDEN, un olivier sera planté à côté du restaurant scolaire le 9 décembre, jour de la fête de la laïcité. Prochaine réunion de préparation avec la mairie et les directrices des deux écoles, le 2 novembre.

Parallèlement, Yvon Routier nous rapporte le souhait de la FAL et de la Ligue de célébrer ce 9 décembre les 110 ans de la Loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat. (Voir texte en annexe) Il faut réfléchir pour savoir si nous nous associons à cette manifestation et/ou si nous organisons nous-mêmes un événement.

La commission citoyenne est chargée d'étudier la question.

5 Fête de l'Amicale Laïque :

Elle aura lieu le 23 avril 2016. Annie-Claude réserve l'espace Bois-Joli. La commission fête programmera une réunion avec tous les responsables de sections pour la préparer.

6 Soutien à l'accueil d'une famille de migrants :

L'Association « Des Unes aux Autres » a rédigé une lettre ouverte pour demander à la municipalité quelle était sa position par rapport à un éventuel accueil de migrants sur la commune. Dans cette lettre, elle explique qu'un tel accueil doit se préparer et nécessite la collaboration de tous pour un accueil réussi et une bonne intégration.

Quelle est notre position face à cette situation?

Nous soutenons la démarche d'accueil d'une famille sur la commune. L'Amicale Laïque pourrait intervenir dans l'apprentissage du français, l'aide aux devoirs, l'aide aux démarches administratives, proposer des activités de loisir au sein de nos sections. Françoise Simon rédige un courrier pour indiquer notre position à Mme la Présidente de l'association « Des unes aux autres », une copie sera adressée à M. Le Maire.

7 Organisation de la conférence débat du 13 octobre 20h15 salle des Arcades :

Tout est prêt. Venez nombreux discuter sur le thème « Comment obtenir la coopération de l'enfant sans entrer dans un rapport de force. ».

8 Questions diverses :

- Mission verte - Jardin de Koko : Mission verte participera, le 9 octobre, à l'espace du Bois Joli, au colloque ouvert aux employés municipaux et aux élus des Pays de Loire sur le thème : accompagner les communes dans leur démarche de communication auprès des habitants sur la diminution des pesticides. Cette journée est organisée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. A cette occasion nous présenterons les différentes actions que nous avons mises en place, jardin bio, compost, nettoyage de printemps etc...
- L'Amicale Laïque est invitée à l'inauguration de la foire commerciale. En l'absence d'Annie-Claude Renaudin, Françoise Simon, Christian Moriceau et Jean-Michel Radigois seront présents.
- L'AG de la FAL et de l'UFOLEP auront lieu le 21 novembre 2015 à Rezé salle AEPR. Annie-Claude Renaudin, Françoise Simon et Evelyn Cormerais iront pour la FAL, Denis Marsolier et Jean-Michel Radigois seront présents pour l'UFOLEP.
- Pour la célébration des 80 ans de la FAL, Daphnée Gauvrit demande des documents et témoignages des années passées, Françoise Simon prendra contact avec elle.
- La Communauté de Communes a mené une "démarche pour la définition d'une politique communautaire petite enfance/enfance jeunesse". Françoise Simon a participé à la réunion de synthèse. Celle-ci a mis en évidence "les ressources" et "les difficultés" rencontrées dans ce domaine sur l'ensemble de la Communauté de communes et elle a proposé des "préconisations". Par exemple, les camps et mini-camps devraient être mutualisés ainsi que les TAP.

Il est intéressant d'avoir mené ce travail d'ensemble sur la question de l'enfance et de la jeunesse car l'harmonisation au sein de la CCSMG ne peut être qu'un plus. Mais on peut regretter que les préconisations (donc les actions possibles) ne soient pas sous-tendues par un projet éducatif communautaire commun, sur la base de valeurs partagées. C'est par l'élaboration de ce projet qu'il aurait fallu commencer la démarche.

- Réunion du conseil de coopérative de l'école. Les enseignants se sont positionnés en faveur d'un changement à propos des cadeaux de Noël. Il y aurait un cadeau pour la classe, livres ou jeu, d'une valeur équivalente à la somme versée l'an dernier. Le choix reste à l'appréciation de l'enseignant. La présence du Père Noël n'est pas remise en cause.
- AG de l'USEP, ce vendredi 9 octobre à 16h45. Françoise Simon participera à l'AG de l'USEP avec Jacques Fuselier. Trois classes sont inscrites cette année. Françoise réclame les listes d'enfants inscrits dans nos sections afin qu'ils ne paient pas deux fois leur adhésion à la FAL s'ils font partie des inscrits à l'USEP.
- Christian Moriceau remercie l'Amicale Laïque pour le prêt de la salle Marcel Canonnet

comme salle de musculation temporaire. Désormais, les adhérents du canoë kayak peuvent utiliser la mezzanine de la salle de sports. Une convention a été signée entre la section Canoë et la mairie. Valérie Siboude se charge de la faire respecter.

- Evelyne Siboude rappelle qu'il faut toujours lui en faire la demande pour emprunter la vaisselle. A partir de cette année, tout manque de vaisselle sera facturé. Reste le problème du nettoyage, un branchement d'eau est à l'étude, en attendant un jerrycan sera mis à disposition.

Prochain CA le 3 novembre 2015 à 20h30, salle Marcel Canonnet

En cas d'absence prévenir Marité Radigois ou Evelyne Siboude

Pensez au covoiturage

*Compte-rendu rédigé par
Evelyne Siboude et Marité Radigois
Relu par Françoise Simon*

Vu, la présidente :
Annie-Claude Renaudin

Annexe.

(Demande de la FAL relayée par Yves ROUTIER)

Le 09.12.15, jour anniversaire (110 ème) de la proclamation de la "Loi de Séparation des églises et de l'Etat", fondatrice de la Laïcité institutionnelle, la Ligue, relayée par la FAL 44, souhaite que les associations et en particulier les Amicales organisent, autour de ce jour, une ou des manifestation(s) locale(s) pour sensibiliser nos adhérents, nos militants, les enseignants et parents d'élèves ... et autant que possible la population de notre commune sur un événement fondateur de notre démocratie, et pour permettre par la même occasion un rappel des valeurs associées à un véritable « vivre ensemble » de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions. On a entendu, ces dernières années, trop d'interprétations et de prises de positions 'surprenantes' des nouveaux défenseurs de la laïcité , dont une certaine Marine...

Ce pourrait être traditionnellement

- une réunion publique, type café-citoyen, où serait proposé un petit document visuel (video, à se procurer à la FAL)
- une expo. (à se procurer à la Fal)
- la plantation d'un arbre de la laïcité - voir avec les DDEN, qui auraient déjà évoqué cette idée
- et toute autre idée serait la bienvenue